

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT

LE 24 DECEMBRE 2014



Les actionnaires de SALAFIN sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira extraordinairement le **mercredi 24 décembre 2014 à 17 heures au siège de la société** sis au Zénith Millenium, Immeuble 8, Sidi Maârouf - Casablanca - Maroc, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission du Président du Directoire
2. Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance
3. Questions diverses

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée Générale sur simple justification de leur identité sous réserve d'être inscrits sur les registres de la société au moins cinq (5) jours avant la réunion de ladite Assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 121 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, la demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de cette Assemblée par les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de ladite loi, doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis.

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission à compter du 1^{er} janvier 2015, en tant que Président du Directoire, de M. Amine BOUABID, appelé à prendre de nouvelles fonctions au sein de Bank of Africa, filiale de BMCE Bank et le remercie pour son travail accompli depuis sa nomination en 2000. Le quitus pour toute la durée de ses mandats lui sera donné lors de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Suite à la décision du Conseil de Surveillance du 19 novembre 2014, Monsieur Aziz CHERKAOUI, actuel Directeur Général Adjoint en charge du département de la Gestion des Risques, prendra ses fonctions en qualité de Président du Directoire de SALAFIN à partir du 1^{er} janvier 2015 et pour une période de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, nomme Monsieur Amine BOUABID, en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN, intuitu personae, à partir du 1^{er} janvier 2015, pour une période de six ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Suite à la décision du Conseil de Surveillance du 19 novembre 2014, la nouvelle composition du Conseil de Surveillance de SALAFIN se présentera comme suit à partir du 1^{er} janvier 2015 :

- **Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI**, Administrateur Directeur Général Délégué auprès du Président de BMCE Bank, Président du Conseil de Surveillance
- **Monsieur Amine BOUABID**, Vice Président du Conseil de Surveillance
- BMCE Bank, représentée par **Monsieur Omar TAZI**, Directeur Général Délégué, en charge de la Banque des Particuliers et Professionnels de BMCE Bank,
- **Monsieur Mamoun BELGHITI**, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank, Membre du Conseil de Surveillance
- **Monsieur Driss BENJELLOUN**, Directeur Général Délégué, en charge du Pôle Finances et Risques Groupe de BMCE Bank, Membre du Conseil de Surveillance

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités légales et administratives prescrites par la loi.

Le Conseil de Surveillance
Le 24 novembre 2014

SALAFIN

Société Anonyme au Capital de 239 449 700,00 DH
Siège Social : Immeuble ZENITH MILLENIUM, N° 8 -
Sidi Maârouf - Casablanca
RC : N° 88 437

